



Association des AMAP du Nord Pas-de-Calais

Rapport d'activités 2018



Table des matières

Introduction	3
I. Vie et fonctionnement de l'association	4
L'Assemblée Générale 2018	4
Le Collectif régional.....	4
L'Assemblée Générale Extraordinaire 2018	5
Coordination associative et administrative.....	6
Équipe salariée.....	6
Adhésions à l'association.....	6
II. Accompagnement des projets d'AMAP et de leur démarrage	7
Essaimage : méthode de création d'une AMAP.....	7
Les nouveaux partenariats en AMAP en 2018.....	7
Sensibilisation sur les territoires sans AMAP.....	7
Orientation des porteurs de projet à la création d'AMAP.....	8
III. Suivi des AMAP existantes et leur accompagnement (favoriser l'évolution des pratiques et savoir-faire)	9
IV. Animation du réseau des AMAP	10
Animation des échanges entre AMAP.....	10
V. Inscrire le réseau dans une dynamique territoriale et nationale	11
A. Au niveau régional	11
1. La FAMAPP.....	11
Lettre d'infos.....	11
Formations.....	11
Site internet.....	12
Participation à des consultations.....	12
2. Le réseau InPPACT :	12
Projet PANIERS.....	13
3. La chambre d'agriculture.....	14
3. L'APES.....	14
4. Le Cerdd.....	14
B. Au niveau national	15
VI. Promotion des AMAP et de l'agriculture paysanne en région	15
Annexes	17
1. Carte des AMAP et fermes en AMAP.....	17
2. Dossier de présentation de la formation « devenir paysan en AMAP ».....	17
3. Présentation de la formation « Comment gérer mon AMAP en quelques Clics ».....	17
4. Revue de presse.....	17

Introduction :

Le réseau des AMAP en Nord Pas-de-Calais a émergé suite à la création des premières AMAP de la région en 2008. Il s'est constitué en association en 2011 afin de renforcer son animation portée jusqu'alors par l'association Avenir59/62. L'association a un fonctionnement le plus ouvert possible et les acteurs sont les paysans et les amapiens. Dans le respect de la Charte des AMAP, l'association travaille dans un esprit de droit à l'auto-expérimentation et d'un réseau mutuellement fructueux.

Aujourd'hui, le réseau regroupe 40 AMAP et 45 paysans.

En février 2018, 4 orientations étaient reconduites lors de l'Assemblée Générale : l'accompagnement des projets d'AMAP et de leur démarrage, suivre et accompagner les partenariats en AMAP existants, animer et renforcer la vie du réseau des AMAP dans une dynamique régionale, promouvoir et rendre visible réseau des AMAP. Une orientation relative à la restructuration de l'association à l'échelle de la région Hauts de France en coopération avec la FAMAPP a été adoptée par l'Assemblée Générale.

Certains de nos objectifs et projets furent totalement atteints, d'autres en partie et certains mis de côté.

En 2018, AMAP5962 a tenu à renforcer ses actions avec la FAMAPP afin de préparer au mieux le rapprochement des deux associations. De nombreux échanges et actions ont eu lieu et ont permis d'enrichir l'activité des associations et de préparer au mieux leur fusion. Les adhérents ont été réunis en Assemblée Générale extraordinaire le 1^{er} décembre 2018. Ils ont adopté le principe de la fusion des deux associations, les statuts et le règlement de fonctionnement de cette dernière et ont élu les membres du Collectif qui siègeront à compter du 1^{er} janvier 2019.

Certaines des AMAP du Nord et du Pas-de-Calais ont également fêté leur 10 ans cette année. De belles aventures humaines qui durent et qui témoignent de la force et du dynamisme des AMAP sur notre territoire.

Pour chacune de ces actions, le bénévolat fut important. Compte tenu des rencontres avec les AMAP et les paysans, du travail de préparation et de réunion, nous pouvons estimer à 900 heures le temps de bénévolat démontrant l'implication des membres du Collectif et du réseau.

I. Vie et fonctionnement de l'association :

L'Assemblée Générale 2018 :

Le 10 février 2018, trente cinq personnes se sont rassemblées Salle L'Abbé Lemire à Arras pour l'Assemblée Générale d'AMAP5962. Le rapport Moral et le rapport d'activités 2017 ont été adoptés. Les adhérents ont également adopté les orientations et budget prévisionnel pour l'année 2018 de l'association. Un nouveau Collectif a été élu à l'unanimité.

Daniel Malik, trésorier de la FAMAPP, et Noémie Degroote, animatrice de la FAMAPP nous ont fait l'amitié d'assister et de participer aux débats lors de cette Assemblée Générale.

Paysan-ne-s en AMAP, amapien-ne-s et membres sympathisants ont également eu l'occasion d'interroger les membres du Collectif, d'évoquer leurs envies et idées pour le réseau et l'association régionale.

L'Assemblée Générale a décidé des orientations suivantes pour l'année 2018 : Les quatre missions principales à savoir l'accompagnement des projets d'AMAP et de leur démarrage, suivre et accompagner les partenariats en AMAP existants, animer et renforcer la vie du réseau des AMAP dans une dynamique régionale, promouvoir et rendre visible réseau des AMAP ont été maintenues. A ces quatre missions, l'Assemblée Générale a décidé d'ajouter une orientation relative à la coopération et au rapprochement avec la FAMAPP. Les adhérents ont voté un mandat de confiance aux membres du Collectif afin qu'ils travaillent au projet de fusion de AMAP5962 avec la FAMAPP.

Le Collectif régional

Le nouveau Collectif était composé de 9 personnes élues lors de l'Assemblée Générale de 2018. Cette année, 1 nouvelle personne a rejoint le Collectif témoignant ainsi de l'intérêt des amapien-ne-s et paysan-ne-s pour AMAP5962 et d'une bonne dynamique de l'association. Le Collectif a fonctionné sans bureau et a mis en place des référents par territoire.

Cette année, le Collectif s'est réuni 10 fois lors de réunion physiques ou téléphoniques. Ces réunions ont été l'occasion de travailler à la conduite et la gestion courante de l'association. Elles ont permis des échanges et prises de décisions quant aux projets de l'association et sollicitations envoyées à AMAP5962. Une commission trésorerie s'est également réunie régulièrement afin de vérifier la santé financière de l'association et d'engager des dépenses en adéquation avec les actions, objectifs et idéaux d'AMAP5962. Par délégation du Collectif, des administrateurs ont été référents pour certaines actions, s'engageant ainsi à piloter ces actions. Des référents par territoire ont également été mis en place. L'ensemble des activités du Collectif correspond à la gestion courante de la vie de l'association ainsi qu'à la réalisation des orientations de l'association votées en Assemblée Générale.

Membres du Collectif en 2018:

Florence Lefebvre	Paysanne AMAP de l'Ostrevent	Référente Douaisis, avesnois Référente salariée
Thomas Lefebvre	Paysan AMAP de l'Ostrevent	Référent Douaisis, avesnois
Agnès Kindt	Paysanne AMAP de la Lys	Référente Flandres commission trésorerie
Frédéric Guyot	Paysan 3 AMAP	Référent métropole lilloise
Martine Molina	Amapienne AMAP les Paniers du Cambrésis	Référente Cambrésis, avesnois Trésorière
Franck De Sousa	Paysan AMAP de la Boucaulde et plus...	Référent valenciennois Référente salariée
Agathe De Sousa	Paysanne AMAP de la Boucaulde et plus...	Référente valenciennois Référente salariée
Chloé Ollivier	Amapienne AMAP Val'en SOL	Référente valenciennois
André-Marie Valckenaere	Amapien AMAP de la Lys	Référent métropole lilloise

L'Assemblée Générale Extraordinaire 2018 :

Le 1^{er} décembre 2018 à Péronne, 29 adhérents d'AMAP5962 et 12 adhérents de la FAMAPP se sont rassemblés pour les Assemblées Générale Extraordinaire de fusion et Générale Ordinaire de la nouvelle association. Le traité de fusion entre AMAP5962 et la FAMAPP ainsi que la modification des statuts conséquence directe de la fusion ont été adoptés. Les adhérents du Réseau des AMAP Hauts-de-France ont également adopté le règlement de fonctionnement de l'association et ils ont élu les membres du Collectif d'AMAP HDF qui siégeront à compter du 1^{er} janvier 2019. Les orientations pour l'année 2019 et le budget prévisionnel 2019 ont été adoptés.

Lors de cette Assemblée, les membres du Collectif d'AMAP5962 ont présenté aux adhérents les premiers éléments du rapport d'activité et du rapport financier pour l'année 2018. Les adhérents ont décidé que les rapports définitifs seront soumis à leur approbation par vote électronique lors du premier semestre 2019. L'Assemblée a confié au Collectif d'AMAP5962 le soin d'organiser ce vote.

L'Assemblée Générale d'AMAP HDF a décidé des orientations suivantes pour l'année 2019 : Les quatre missions principales à savoir l'accompagnement des projets d'AMAP et de leur démarrage, suivre et accompagner les partenariats en AMAP existants, animer et renforcer la vie du réseau des AMAP dans une dynamique régionale, promouvoir et rendre visible réseau des AMAP ont été maintenues.

Coordination associative et administrative

Pour la bonne marche de l'association, la coordination associative et administrative est indispensable.

- Suivi des financements et du budget, rédaction des dossiers, suivi et démarches comptables, facturation, etc. ;
- Démarches administratives courantes (assurance, adhésions, location, déclarations) ;
- Élaboration du plan d'action, du rapport d'activités;
- Relations avec les partenaires

Ces tâches nécessitent un temps salarié et une implication bénévole considérables.

Équipe salariée

Elle se compose d'un poste salarié à temps plein, occupé par Céline Regulski . Au service de l'association, l'animatrice garantit la mise en œuvre concrète des actions de l'association, votées par l'Assemblée Générale. Cette année, Pauline Van Ruymbeke était animatrice au sein de l'association d'avril à septembre en remplacement de Céline Regulski.

Adhésions à l'association

En 2018, 24 AMAP et 19 paysans ont adhéré sur un total de 40 AMAP.

De nombreux amapiens et paysans ont contribué bénévolement aux actions de l'association. Chaque essaimage est l'occasion pour les membres du réseau d'apporter leur savoir et de devenir paysan ou amapien essaimeur. Des stands de promotion des AMAP lors d'événements grand public ont été tenus par des bénévoles membres du réseau. Des amapien.nes et paysan.nes ont participé à la réalisation de la lettre d'actualité du réseau cet été.

II. Accompagnement des projets d'AMAP et de leur démarrage :

Essaimage : méthode de création d'une AMAP

Depuis sa création, AMAP5962 accompagne la création de nouvelles AMAP selon la méthode de l'essaimage. A partir de l'idée et de l'image d'un essaim qui grandit et apporte tout son savoir à la création d'un nouvel essaim, il a été décidé que chaque création d'AMAP réalisée par un binôme-essaimeur constitué d'un-e paysan-ne et d'un-e amapien-ne expérimenté-e-s. Ils sont appuyés dans leur démarche par l'animateur du réseau.

En 2012, des bénévoles du réseau ont réalisé des livrets de l'amapien-ne et du paysan-ne essaimeur à partir de leurs expériences et de leurs réflexions. Ces livrets ont pour objectif d'appuyer les essaimeurs dans leur rôle, de leur suggérer conseils et points à aborder. Ces livrets sont disponibles sur demande à AMAP5962.

Un guide d'aide à la création d'une AMAP a également été réalisé. Il rassemble conseils, points d'attention, étapes à la création d'une AMAP, informations sur ce qu'est une AMAP et le métier de paysan en AMAP. Il peut être consulté par les personnes souhaitant créer une AMAP et par les essaimeurs d'un projet d'AMAP.

Les nouveaux partenariats en AMAP en 2018

Cette année, 3 projets ont été accompagnés selon la méthode de l'essaimage et ont donné le jour à 3 nouvelles AMAP.

En métropole lilloise, « l'AMAP Les Amis de Gaïa » a démarré sa première saison à Bondues. « L'AMAP la Belle AMAP » a débuté à Bailleul. « l'AMAP l'Equilibre Maubeugeois » a débuté ses premiers contrats en septembre à Maubeuge.

L'AMAP De la Morinie qui livrait déjà à Ecques a développé un nouveau lieu de livraison à Saint-Omer. Plusieurs partenariats viande, fruits, miel et produits laitiers ont vu le jour dans des AMAP existantes. Un maraîcher a débuté son partenariat en AMAP en reprenant la ferme d'un paysan en AMAP.

AMAP5962 est également en lien avec plusieurs porteurs de projet plus ou moins proches de leur installation. Cet hiver, quatre porteurs de projet souhaitent être accompagnés dans les secteurs du boulonnais, de la métropole lilloise, de Berck, et de Calais.

Le bilan des créations d'AMAP montre encore une fois la dynamique paysanne et citoyenne forte en faveur de ce modèle sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Sensibilisation sur les territoires sans AMAP

AMAP5962 participe à des événements de sensibilisation ou organise des réunions publiques sur des territoires sans AMAP.

Orientation des porteurs de projet à la création d'AMAP

Chaque année, AMAP5962 reçoit et accueille de nombreux porteurs de projet plus ou moins proches de l'installation et souhaitant livrer leur production en AMAP. Chaque porteur de projet est accueilli et peut participer à un premier accueil collectif au cours duquel le modèle AMAP est présenté et l'adéquation du projet avec le système AMAP est vérifié.

AMAP5962 organise également un temps de formation collectif intitulé « Formation devenir paysan en AMAP ». Cette formation se déroule sur une journée et a pour objectif d'apporter les connaissances relatives à ce qu'implique le métier de paysan en AMAP. Les formateurs de cette journée sont un-e paysan-ne en AMAP expérimenté-e et l'animatrice du réseau. Un dossier de présentation de la formation est disponible sur demande à AMAP5962 ou à la FAMAPP.

En 2018, cette formation a eu lieu le 3 décembre à Douai. En accord avec la volonté de coopération avec la FAMAPP, cette action a été réalisée au nom de la FAMAPP et d'AMAP5962. Cette formation a été ouverte à toute personne ayant un projet d'AMAP sur le territoire de la région Hauts de France. 7 porteurs de projet étaient présents lors de cette formation.



FORMATION: «Devenir paysan.ne en AMAP»

INFOS PRATIQUES:

Contact et inscriptions :

Céline Regulski
Animatrice AMAP5962
contact@amap5962.org
06 34 28 73 25

Pré-requis : être installé en agriculture ou avoir un projet d'installation.

Formatrices : Agnès Kindt (paysanne en AMAP formatrice), Céline Regulski (animatrice développement AMAP5962)

Vous avez un projet d'installation en agriculture ou vous êtes installé? Vous envisagez de livrer tout ou partie de vos récoltes en AMAP ? Vous venez de débiter en AMAP ? Afin de favoriser les rencontres et de vous conseiller au mieux, nous organisons une **formation sur une journée**, pour préparer votre projet ou le concrétiser.

Objectifs :

- Présentation des principes du modèle AMAP, des avantages que ce partenariat peut représenter mais aussi ses limites et exigences
- Approfondissement d'aspects précis comme le prix de vente, le contenu du panier, la relation avec les amapiens, la communication, les coups de main à la ferme, ...

Public concerné :
porteurs et porteuses de projet en cours d'installation, paysannes et paysans installés

LUNDI 3 DECEMBRE 2018
de 9h à 18h

salle Fenain à l'hôtel d'entreprise, 709 Rue Jean Perrin,
59500 Douai

Avec la participation de la
Communauté d'Agglomération du Douaisis



Inscription obligatoire (nombre de places limitées)
par méi: contact@amap5962.org ou par téléphone: 06.34.28.73.25
Participation aux frais de restauration: 15€



FAMAPP – Fédération des AMAP de Picardie
14, rue du 8 mai 1945 – 80000 Amiens
famapp@famap-picardie.org – www.amap-picardie.org

AMAP5962 – Association des AMAP du Nord Pas-de-Calais
40, Avenue Roger Salengro – 62223 Saint-Laurent Blangy
06 34 28 73 25
contact@amap5962.org – www.amap5962.org

III. Suivi des AMAP existantes et leur accompagnement (favoriser l'évolution des pratiques et savoir-faire).

Durant l'année, nous avons apporté notre appui et nos conseils à 6 AMAP. Ces AMAP rencontraient certaines difficultés et ont interrogé l'association régionale. Notre approche consiste en une écoute de chacun et en un apport de connaissances issues des pratiques et savoir-faire du réseau. Ces connaissances permettent aux AMAP de trouver leurs solutions pour renforcer, faire perdurer leurs partenariats. Tout ceci en vue de collecter et diffuser les bonnes pratiques des paysan-ne-s et groupes d'amapiens. Les problématiques rencontrées cette année étaient : renouvellement et renforcement du bénévolat, regroupement de deux AMAP, modes d'organisation et d'animation d'une AMAP, méthodes de communication en vue de trouver de nouveaux amapiens, problématiques juridiques.

Afin de favoriser l'évolution et l'échange des pratiques et savoir-faire des maraîchers en AMAP, l'association a organisé et animé un groupe technico-socio-économique (GTSE) avec le Gabnor (devenu Bio en Hauts de France). Ce groupe est composé de maraîchers en AMAP. Ce groupe a décidé d'utiliser l'outil « trajectoires de fermes » développé par la FNAB. Des enquêtes ont été réalisées sur 4 fermes en AMAP et ont fait l'objet d'une réunion de restitution avec ce groupe. Ce même groupe s'est réuni en novembre sur la thématique des différentes pratiques du travail du sol.

Au titre du suivi des AMAP existantes, AMAP5962 réalise également un suivi individuel et régulier des AMAP dont les modalités sont diverses. Certaines AMAP nous invitent lors de leur Assemblée Générale, leurs réunions ou temps d'information. A ce titre, nous avons été invité lors de la fête des 10 ans de l'AMAP Champs Libre cette année. L'animatrice de l'association s'y est rendue avec grand plaisir. Nous souhaitons et proposons de rencontrer régulièrement les AMAP et paysan-ne-s en AMAP. A ce jour, 32 AMAP sur les 40 que compte le réseau ont eu un contact avec AMAP5962 en 2018.

IV. Animation du réseau des AMAP

Animation des échanges entre AMAP

Chaque année, nous organisons une rencontre annuelle des paysans en AMAP afin de favoriser et renforcer les échanges entre paysan-ne-s du réseau. Cette rencontre aura lieu en début d'année 2019. Nous allons également inviter à cette rencontre les porteurs de projet convaincus par le projet AMAP.

V. Inscrire le réseau dans une dynamique territoriale et nationale

A. Au niveau régional

1. La FAMAPP



En accord avec le mandat de confiance envers le Collectif adopté par l'Assemblée Générale en 2018, AMAP5962 a œuvré de différentes manières cette année au projet de fusion de nos deux associations.

Le Collectif a décidé de travailler au projet de fusion avec la FAMAPP tout en menant des actions communes avec la FAMAPP en 2018. Les actions menées en commun ont permis de renforcer la connaissance mutuelle des associations et de s'enrichir mutuellement.

Afin de réfléchir aux modes de gouvernance et d'action d'un réseau à la taille de la région Hauts de France, nous avons fait un dispositif local d'accompagnement (DLA) permettant d'envisager différentes hypothèses et solutions. AMAP5962 et la FAMAPP rappellent leur intention de rester proche des adhérents et du terrain malgré la dimension géographique de la nouvelle région. Les différents travaux ont permis au Collectif et au Conseil d'Administration de la FAMAPP de se réunir le 8 septembre 2018 afin d'élaborer un plan d'action et un budget prévisionnel commun en vue de la fusion pour 2019. Lors de cette réunion, les administrateurs ont également établi un traité de fusion comprenant une proposition de statuts pour l'association qui sera issue de la fusion.

Lettre d'infos

La FAMAPP et AMAP5962 ont diffusé une lettre d'informations commune en septembre 2018. Des administrateurs des associations, amapien.nes et paysan.nes en AMAP du réseau ont travaillé et participé à la réalisation de cette lettre d'infos.



Cette lettre a pour objectifs de vous donner des infos sur l'association et sur des thématiques importantes mais également pour diffuser toutes les nouvelles du réseau. Si vous avez une envie ou une idée d'article, n'hésitez pas à nous contacter pour la prochaine lettre d'infos. En attendant, vous pouvez relire la lettre de septembre [ici](#)

En Décembre une lettre d'information spécifique à la fusion des deux associations a été réalisée. L'occasion d'informer le plus largement possible de l'existence, des statuts, des membres du

Collectif et de "l'histoire" de la nouvelle association: Réseau des AMAP Hauts-de-France. Si vous souhaitez la lire ou la relire, c'est [ici](#)



Formations

Une formation a été organisée par la FAMAPP et AMAP5962 cette année.

La Formation « devenir paysan en AMAP » le 3 décembre 2018 a eu lieu à Douai. Lors de cette journée de formation, les inscrits ont pu aborder les particularités du métier de paysan en AMAP. Ces particularité peuvent l'être sur un plan technique (comment produire en AMAP?) ou sur un plan plus structurel du métier (comment communiquer avec les amapien-ne-s?)

Une paysanne en AMAP expérimentée et une animatrice du réseau sont formatrices lors de cette journée. Un dossier de présentation de la formation est disponible sur demande à la FAMAPP ou à AMAP5962.

Site internet

La FAMAPP et AMAP5962 ont décidé de retravailler ensemble à leurs sites internet. L'objectif est la mise en ligne d'un site internet du réseau des AMAP sur le territoire de la région Hauts de France en 2019.

Cette année, un groupe de travail composé d'administrateurs des associations et de bénévoles du réseau se sont rassemblés afin d'établir ensemble les contenus que nous souhaitons pour ce futur site internet. Les travaux de réalisation du site ont débuté. Il devrait être mis en ligne début 2019.

Participation à des consultations

Dans l'objectif d'inscrire le réseau dans une dynamique régionale et de porter la voix des AMAP devant les instances de la région, la FAMAPP et AMAP5962 ont participé à une consultation de dimension régionale.

Nous avons participé au Comité régional de l'alimentation (CRALIM) à Roubaix le 20 juin 2018.

2. Le réseau InPPACT :

AMAP5962 est membre du réseau InPPACT en Nord Pas-de-Calais. A ce titre, plusieurs projets, temps de coordination entre salariés, suivis de porteurs de projet ont eu lieu avec des structures de ce réseau.



En 2018 ont eu lieu, une réunion des structures en contact avec les porteurs de projet, l'animation du GTSE en lien avec le Bio en Hauts-de-France, la participation d'AMAP5962 aux réflexions quant au futur du réseau InPPACT dans la région Hauts de France.

Projet PANIERS

En coopération avec la FAMAPP, Bio en Hauts-de-France et les Anges Gardin, AMAP5962 participe au projet PANIERS (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire).

Depuis de nombreuses années, des AMAP de notre réseau ont la volonté de développer l'accessibilité des paniers en AMAP. Plusieurs AMAP ont créé des paniers solidaires dans leur AMAP. Cela permet à des familles ayant des revenus moins importants de bénéficier d'un panier en AMAP. Cependant, certaines de ces initiatives ont des difficultés à durer ou à se mettre en place. Les structures à l'initiative du projet PANIERS font un constat similaire pour leurs initiatives

d'accessibilité. Ces structures ont donc décidé de créer le projet PANIERS afin de développer et de soutenir les initiatives de paniers solidaires sur le territoire des Hauts-de-France.

Ce projet s'articule autour de la création d'un fond de dotation qui permettra à terme de soutenir financièrement les paniers solidaires ainsi que de la mise en place d'un dispositif permettant de sensibiliser et d'accompagner à la mise en place de paniers solidaires.

Le projet PANIERS propose :

De lever les obstacles au bien-être alimentaire pour les personnes en situation de précarité :

- Des produits Bio pour tous !
- Un accompagnement durable vers le bien-être alimentaire !

De soutenir l'agriculture biologique régionale :

- S'appuyer sur les agriculteurs Bio du territoire !

Des prix rémunérateurs pour les producteurs !

Objectifs :

- Permettre l'accès à des produits frais, bio, locaux et diversifiés
- Permettre de comprendre les enjeux liés à notre alimentation et de faire en connaissance de cause des choix alimentaires appropriés à nos besoins et à nos moyens
- Permettre d'acquérir les savoir-faire de base pour transformer, conserver et consommer des produits frais dans de bonnes conditions
- Soutenir et faire connaître l'agriculture biologique régionale

Pour qui ? Des personnes et familles en situation de précarité, pour qui l'accès à une alimentation saine et durable est parfois difficile.

Ce projet est lauréat de l'appel à projet du du Programme national pour l'alimentation 2018.

En 2018, AMAP5962 et la FAMAPP ont participé aux réunions d'élaboration et de suivi à la mise en place du projet. Nous avons également réalisé une enquête auprès des AMAP afin de mieux connaître les initiatives de paniers solidaires dans le réseau (dans quelles conditions ces paniers existent, les réussites, les échecs et leurs raisons). Nous remercions les 16 AMAP en Hauts-de-France qui ont répondu au questionnaire ainsi que les nombreuses AMAP qui sont intéressées par la création de paniers solidaires.



3. La chambre d'agriculture

Notre participation au portail www.ouacheterlocal.fr porté par la chambre d'agriculture permet de faire apparaître sur ce site les AMAP et fermes en AMAP du réseau. Nous sommes membres du comité de pilotage du dispositif.

AMAP5962 est également partenaire du Point Accueil Installation Transmission (PAIT) animé par les chambres d'agriculture des Hauts-de-France.

<http://hautsdefrance-sinstallertransmettreenagriculture.fr/>



3. L'APES

AMAP5962 est membre d'Acteurs Pour une Économie Solidaire (APES). Cette adhésion témoigne de l'intérêt des thématiques de l'économie sociale et solidaire pour les AMAP. Être adhérent de l'APES nous permet de recueillir des informations sur la thématique et d'être en lien avec les acteurs de l'économie solidaire. En 2017, l'APES a révisé ses statuts afin de couvrir l'ensemble de la région Hauts de France.

4. Le Cerdd

Centre de ressource du développement durable : Créé sous forme associative en 2001, le Cerdd est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) depuis 2006.

Le Cerdd est présidé alternativement, tous les deux ans, par l'État ou la Région.

La vocation du Cerdd est d'accompagner la généralisation du développement durable et de la prise en compte du changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations territoriales. Il encourage la mobilisation des acteurs publics et privés et leur pouvoir d'agir.

ReADy est un réseau inter-professionnel animé par le Cerdd, qui regroupe une quarantaine de structures travaillant dans le domaine de l'alimentation. Il s'agit bien d'un groupe de personnes représentatives de l'écosystème d'acteurs régional de l'alimentation (institution, territoire, entreprise, association...). Cette diversité d'acteurs aux compétences larges, favorise l'émergence de projets d'alimentation durable et le partage d'initiatives exemplaires. AMAP5962 est membre du réseau ReADy.

B. Au niveau national



Le MIRAMAP

AMAP5962 est adhérent au MIRAMAP. Au delà de cette implication statutaire dans le mouvement inter-régional, AMAP5962 participe à des actions avec le MIRAMAP et d'autres réseaux d'AMAP.

Cette année, AMAP5962 a participé à un groupe de travail autour de la réalisation d'une BD sur les AMAP.

L'idée est de créer un support de communication qui puisse à la fois parler au grand public pour lui faire connaître les AMAP et être le support de discussions, temps de réflexion dans les AMAP existantes. Ce projet a été soutenu par une collecte de fonds sur la plateforme Zeste. Aujourd'hui, cette BD est disponible [sur commande](#) en support papier ou librement en version [numérique](#).



VI. Promotion des AMAP et de l'agriculture paysanne en région

De principe, lorsque l'association régionale est sollicitée pour participer à une manifestation afin de promouvoir les AMAP, elle propose aux AMAP les plus proches géographiquement de participer à cette manifestation.

L'association régionale dispose de kits de communication composés de banderoles, affiches, annuaires, cartes des AMAP, fiches recettes. Ces kits sont prêtés aux AMAP qui participent à des manifestations publiques pour les aider à avoir des supports de communication.

Cette année, AMAP5962 a organisé des stands à la fête du lait à le Quesnoy et à la fête paysanne à Grande Synthe. De nombreuses AMAP du réseau ont participé a des événements ou forum comme : la fête de l'abeille à Villeneuve d'Ascq, au bioforum à Cambrai, un cycle de ciné-débat à Bruay la Bruissière, au festi-planète de Douai, aux forums des associations de différentes villes.

AMAP5962 intervient également lors d'événements publics afin de présenter le modèle AMAP. En 2018, nous avons participé au « salon créer » à Genech.

AMAP5962 référence et met à disposition les coordonnées des AMAP sur les départements du Nord et Du Pas-de-Calais sur son site internet et dans un annuaire.

Enfin, AMAP5962 a participé à la réalisation d'une BD sur les AMAP avec le MIRAMAP et d'autres réseaux d'AMAP. Cette Bande dessinée a été envoyée dans les lycées agricoles et MFR.

Annexes :

1. Carte des AMAP

2. Dossier de présentation de la formation « devenir paysan en AMAP »

3. Présentation de la formation « Comment gérer mon AMAP en quelques Clics »

4. Revue de presse